

# Nature & Progrès s'inscrit dans la bio mondiale



▲ Expositant bio N&P à la foire de Couiza dans l'Aude

- « Ils sont bio vos produits ?
- Ils sont Nature & Progrès.
- Et c'est quoi Nature & Progrès ?
- Ben, c'est bio, mais j'ai pas le droit d'utiliser ce mot.
- Ah... »

Par Claire Julien\*

L'histoire commence en 2009, lorsqu'un projet de reconnaissance de tous les signes de qualité bio à travers le monde voit le jour au sein d'IFOAM (la Fédération Internationale des Mouvements de la bio – voir encadré). Appelé « IFOAM family of standards » ce projet a pour ambition de lister tous les cahiers des charges bio du monde, de dessiner la limite entre ce qui est bio et ce qui ne l'est pas. Il existe en effet plusieurs centaines de standards bio au monde, des règlements officiels aux cahiers des charges privés. Les producteurs qui veulent vendre leurs produits comme bio doivent être en conformité avec au moins un standard et celle-ci doit être vérifiée. Certains standards ont un champ d'application très local (à l'échelle d'un pays ou d'une région) et d'autres rayonnent internationalement. Les échanges de produits bio entre différentes parties du monde impliquent que les différents systèmes se reconnaissent et s'acceptent mutuellement. Pour faciliter cette acceptation, le projet IFOAM family of standards publie la liste de tous les standards que la Fédération reconnaît comme bio. Les cahiers des charges approuvés par IFOAM family of stan-

dards peuvent être en toute confiance identifiés comme bio.

Loin d'une confiance aveugle ou de copinage, l'approbation d'un cahier des charges par IFOAM family of standards est le fruit d'une lecture technique détaillée suivant une procédure rigoureuse. Les cahiers des charges sont comparés point par point à un standard de référence: le COROS (Common Objectives and Requirements for Organic Standards<sup>(1)</sup>) qui décline en pratiques les quatre principes fondamentaux de l'agriculture biologique: santé, écologie, équité, précaution<sup>(2)</sup>.

Exclue de la bio européenne qui ne reconnaît pas les cahiers des charges privés, Nature & Progrès se lance dans l'aventure IFOAM family of standards en mars 2011. L'évaluation de nos cahiers des charges et de notre charte prend la forme d'une matrice qui analyse (en anglais!) plus de 110 critères, qui vont de la justice sociale à la gestion des sols, en passant par les traitements vétérinaires et l'origine des semences et plants... Huit mois plus tard, après étude de notre dossier par le comité ad hoc, les cahiers de charges de Nature & Progrès font officiellement leur entrée dans la IFOAM family of standards! Ils sont ainsi

reconnus comme bio aux côtés des réglementations bio européenne, canadienne, japonaise, américaine... aux côtés des cahiers des charges Biosuisse (Suisse), Naturland (Allemagne), Biogro (Nouvelle Zélande)... Toutes les modifications apportées depuis 2011 à nos cahiers des charges ont été approuvées et n'ont pas remis en cause ce que tout le monde savait déjà: Nature & Progrès, c'est bio!

La seconde partie de cette histoire concerne la garantie, le contrôle, la certification. Parce que c'est bien beau d'avoir des cahiers des charges super exigeants et bio, encore faut-il que ceux qui s'en revendiquent aient été contrôlés, leurs pratiques évaluées, les écarts sanctionnés, leur usage du logo N&P vérifié. En bref, que l'acheteur « lambda » puisse être sûr que le produit Nature & Progrès qu'il achète a bien été produit et fabriqué dans le respect de notre charte et de nos cahiers des charges.

Il existe deux voies pour certifier la bio aujourd'hui dans le monde. La plus répandue est la certification par tiers: celle où une entreprise spécialisée dans le contrôle et la certification assure les contrôles de terrain, la mise en application des

## En Europe, si vous n'êtes pas certifié par un « organisme certificateur agréé », vos terres et vos produits ne sont pas reconnus bio

sanctions et l'édition des documents qui attestent de la conformité des produits. En Europe, c'est la seule voie possible : si vous n'êtes pas certifié par un « organisme certificateur agréé par les pouvoirs publics », vos terres et vos produits ne sont pas reconnus bio. La seconde voie, mise sur le devant de la scène par IFOAM en 2004, porte le doux nom de certification participative : celle où un collectif de producteurs et consommateurs assure les contrôles de terrain, la mise en application des sanctions et l'édition des documents qui attestent de la conformité des produits. C'est cette seconde voie qu'a choisie Nature & Progrès. Bien que dans le monde de plus en plus de standards bio reconnaissent l'existence et la fiabilité de la certification participative (la bio officielle brésilienne, sud-africaine, indienne, la norme bio du Pacifique...), en Europe, cette voie n'existe pas. Alors que nos compatriotes de Nouvelle Calédonie peuvent se revendiquer de l'agriculture biologique grâce à la certification participative organisée par l'association Biocalédonia, nous restons en métropole rivaux aux rigidités de la réglementation bio européenne.

Qu'à cela ne tienne. Pour prouver la validité de son système participatif de garantie (une autre façon de dire la certification participative car chez nous le mot « certification » est lui aussi réservé aux organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics...), Nature & Progrès engage l'évaluation de son mode de fonctionnement par le PGS committee d'IFOAM<sup>(3)</sup>. Encore une fois tout est passé au crible : les supports d'enquête, les grilles de sanction et leurs procédures d'application, l'organisation des instances d'appel et de réclamation, le mode de révision des cahiers des charges, la tenue de la documentation et des archives, la participation de tous les acteurs, la transparence des dossiers... Six mois plus tard, le PGS committee rend son verdict : le système participatif de garantie de Nature & Progrès répond bien aux exigences de fonctionnement d'IFOAM.

### ▼ Étal N&P : Les jardins du Salève



▲ Entrée de foire bio N&P

Notre « certification participative » est ainsi reconnue au même titre qu'*Ecovida* au Brésil, *Certified Naturally Grown* aux Etats-Unis, *Organic Farm New Zealand* en Nouvelle Zélande, *Biocalédonia* en Nouvelle Calédonie et bien d'autres. Outre la garantie de confiance pour l'acheteur de produits labellisés N&P, les échanges d'expériences, de savoirs et savoir-faire qui accompagnent l'attribution de la mention N&P suscitent l'intérêt des producteurs contrôlés, qui sont ainsi accompagnés, tirés vers le haut plus que fliqués sur leurs écarts.

## Le système participatif de garantie de Nature & Progrès répond bien aux exigences de fonctionnement d'IFOAM

L'épilogue de cette histoire ? Vous le devinez sans doute, avec des cahiers des charges « garantis bio » et un système de garantie approuvés par la plus grande et la plus puissante organisation bio du monde, Nature & Progrès est fière de l'engagement de ses membres, de la rigueur du travail effectué sur le terrain et au niveau national, pour la gestion de sa marque collective. Fière aussi de tout ce qui naît de ce mode de fonctionnement en termes de vie associative.

Nature & Progrès, en tant qu'association gestionnaire d'une marque collective n'est ni un organisme certificateur ni une bande de potes qui s'auto-certifient dans leur coin. Elle est depuis sa naissance et toujours aujourd'hui dans la bio : proud to be part!<sup>(4)</sup>

La Commission européenne, le Ministère de l'agriculture français, leurs lois et règlement persisteront-ils à l'en exclure ? ou alors en viendront-ils à mieux regarder du côté de notre alternative ? Ça, c'est une autre histoire ! ■

\*Claire Julien, coordinatrice à Nature & Progrès

## Notes :

- 1- Le COROS est né de travaux conjoints d'IFOAM, de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement). Voir : <http://infohub.ifoam.org/en/coros>
- 2- Les 4 principes fondamentaux de l'agriculture biologique sont les racines à partir desquelles l'agriculture biologique grandit et se développe. Ils expriment la contribution de l'agriculture biologique au monde et sont une vision pour améliorer toute l'agriculture dans un contexte global. Leur déclinaison détaillée est disponible sur le site internet d'IFOAM : <http://www.ifoam.org/en/organic-landmarks/principles-organic-agriculture>
- 3- Pour aller plus loin : définition des SPG, travaux du PGS committee, annuaire des SPG du monde, grilles d'évaluation, foire aux questions... rendez vous ici : <http://www.ifoam.org/en/value-chain/participatory-guarantee-systems-pgs>
- 4- Traduction : « fière d'en faire partie »

**IFOAM**  
INTERNATIONAL FEDERATION OF  
ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS

La Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique rassemble tous les acteurs qui contribuent à la vision de la bio dans le monde. IFOAM c'est 117 pays et 800 structures adhérentes : ONG, institutions gouvernementales, interprofessions, entreprises, organismes certificateurs... la grande représentativité d'IFOAM lui permet d'unir, conduire et soutenir le mouvement biologique dans toute sa diversité, tout en lui offrant une voix commune sur les questions d'agriculture et d'alimentation biologiques. Dirigée par un Conseil élu et composée de membres en provenance de tous les continents, avec des antennes et des bureaux situés en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie, IFOAM assure le rayonnement de la Bio au niveau international... C'est en 1972 lors d'un congrès de Nature & Progrès à Versailles, avec la Soil Association (Grande Bretagne et Afrique du Sud), la Swedish biodynamic association (Suède) et l'institut Rodale (Etats Unis), qu'IFOAM a été fondée, un mouvement très vite rejoint par d'autres organisations bio de nationalités diverses.

Depuis 40 ans, IFOAM vise l'adoption dans le monde entier de systèmes de production et de transformation ayant une résonance écologique, sociale et économique basée sur les principes de l'agriculture biologique.

Site : [www.ifoam.org](http://www.ifoam.org)